VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

# Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE

## PROPRIETÉS AMELIOREES DE VALEUR

**2021** Avenue Ursulines et **4621** Rue Chestnut

**Dans les Deuxième et Sixième Districts — A L'ENCAN**

Le 13 Avril 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

IN RE ALEXANDER J. THIBERGE ET AL. VS EDWARD THIBERGE.—No 96,171—Cour Civile de District, Division C.

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur—En vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 27 février 1911, et signé en cour ouverte le 6 mars 1911 par l'Honorable E K Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un lot de terre avec bâtisses, améliorations et tous les avantages, etc., en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursuline, Hôpital, Johnson et Prieur, commençant quatre-vingt-quinze pieds de l'encoignure des rues Johnson et Ursuline, et façade de quarante trois pieds, deux lignes à la rue Ursuline sur cent trente-et-un pieds, trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne vers et plus près de la rue Johnson, cinquante-sept pieds sept pouces et quatre lignes sur le côté vers la rue Prieur à un point où la ligne de côté s'étend diagonalement vers la rue Prieur, soixante-dix-sept pieds une ligne à la ligne du fond laquelle ligne du fond mesure soixante-neuf pieds neuf pouces et trois lignes, le tout d'après un devis d'arpentage fait par Louis H. Pilié, annexé à un acte pardevant James Fahy, ancien notaire, le 7 mai 1881.

Les améliorations sont désignés par le numéro municipal 2021 avenue Ursuline, comprenant l'élégante et commode résidence à un étage, admirablement subdivisée.

2. Un lot de terre, en cette ville, avec bâtisse, améliorations et avantages, etc., dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Valence, Cadiz et Colisée, mesurant dix-huit pieds neuf pouces de face à la rue Chestnut, et cent cinquante cinq pieds de profondeur, étant la portion de terre la plus près de la rue Cadiz, de cette portion de terre dans le sus-dit îlet, laquelle est désignée par la lettre B sur un devis par Wm Taiel, voyer, le 28 mars 1886, annexé à un acte de partage entre Dweirs et Mindenger, pardevant A. Commandeur, ancien notaire en la ville de Carrollton.

Les améliorations sont désignés par le numéro municipal 4621 rue Chestnut, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant plusieurs chambres, louée $10 par mois.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente pardevant Busslère Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.
Frank McGloin, avocat pour le demandeur.
Oscar Shreiber, avocat pour la défense.
12 mars—12 19 26—avril 2 9 13

# Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN VERTU DE LA LOI 124 DE 1890.

**Relative aux transporteurs publics (common carriers) Dans les cours du Texas & Pacific, terminus rue Thalie, une charretée de douves.**

**LUNDI, 10 AVRIL, A 10 HEURES A. M.**

Par ordre de la compagnie du chemin de fer Texas & Pacific, je vendrai à l'encan au plus haut enchérisseur, une charretée de douves dans le char No 15,344 au T & P, expédiées par W. M. Ramsey, de Haile, Ark., à Zamoneda Frères et par eux refusées, aux susdits endroit et date. Conditions—Comptant.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 404 rue Carondelet.

31 mars—31—avril 2 9 10

# Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DU JUGE RENE T. BEAUREGARD.

A L'ENCAN, LE 25 AVRIL, A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE,

## LA SUPERBE RESIDENCE, No 2512 RUE CHESTNUT,

**Entre les rues Deuxième et Troisième, Ayant un Terrain de 30 Pieds, s'Ouvrant sur la rue Deuxième,**

La Résidence est moderne, ayant larges Piazzas devant et sur le côté, grand Vestibule de Réception, Salons Doubles, Bibliothèque, Salle à Manger, Office de Sommelier, Cuisine, Lavoir, etc.; huit Chambres à Coucher et deux Chambres à Bain au premier étage; intérieur magnifiquement fini, toutes les commodités modernes eau chaude partout; connections d'égout; Bâtisse dans la cour, avec Buanderie, etc.

**SUPERBE TERRAIN POUR BATIR CONTIGU,**

Mesurant 50 Pieds de Face à la rue Chestnut et 115 Pieds de Profondeur, Terrain Elevé, bien Nivelé, et Magnifiques Palmiers.

**Terrain sur la rue Troisième, entre les rues Chestnut et Camp,**

Ayant Grande Bâtisse dans le Fond, Originalement Servant comme Ecurie et Remise pour Voitures.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. E K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans daté et signé du 17 mars 1911, No 95,775—Succession du juge René T. Beauregard—je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, 25 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

A. Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 167, borné par les rues Chestnut, Camp, Deuxième et Troisième, mesurant comme suit; 84' 2" 4" de face à la rue Chestnut commençant à un point, 55' 7" de la rue Deuxième sur une profondeur sur la ligne de coté vers la rue Deuxième de 114' 9", avec une autre largeur de 55' 7" sur une ligne parallèle à la rue Chestnut, avec une autre profondeur de 30' faisant face à la rue Deuxième sur une largeur totale dans le fond de 139' 7" 4" avec une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Troisième de 144' 9".

B. Une certaine portion de terre située dans le même District et îlet que la propriété premièrement décrite, mesurant comme suit: commençant à un point 64' 5" 4" de la rue Troisième, ayant une façade de 50' à la rue Chestnut, la même largeur dans le fond, par une profondeur entre lignes parallèles de 115' 1".

C. Une certaine portion de terre, située dans le même District et îlet que la propriété premièrement décrite, mesurant comme suit: Commençant à un point 115' 1" de l'encoignure des rues Chestnut et Troisième, ladite portion de terre mesurant 29' 8" de face à la rue Troisième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114' 5" 4".

Le tout conformément à un plan d'arpentage de la propriété entière ci dessus décrite, dressé par C. Milo Williams, voyer, le 15 avril 1905 et annexé à un acte pardevant Charles Soniat, notaire, le 17 avril 1905.

Le droit est réservé de vendre la propriété toute ensemble, ou en partie comme ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un ou un et deux et trois ans à l'option de l'acquéreur; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet ou billets de l'acquéreur en son propre ordre, et par lui endossé, portant 6 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et de payer pour l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

On ne sera admis que sur carte.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur,
G. T. Beauregard et W. Winn Wight, avocats.

26mars—avril—2 9 16 23 25

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERDICTION DE ROBERT DORSEY, SR.

No 94,526—Cour Civile de District—Division A—Robert Dorsey, Jr., et al., vs. Robert Dorsey, Sr.

## TROIS TERRAINS DE CHOIX

**RUE BURDETTE,**

**Entre Panola et Sycamore, Ilet Rue Fern,**

**A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières,**

**MARDI, 20 AVRIL 1911.**

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Robert Dorsey Sr intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey sr, dossier No 94,526, ledit ordre daté et signé du 16 mars 1911, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 20 avril 1911, la propriété ci-après décrite, à savoir: Trois certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'îlet No 285, borné par les rues Burdette, Panola, (autrefois Cypress) Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds. Lesdits lots étant numérotés de trois à cinq inclusivement. Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente in lieant les frais de certificat requis pardevant W. F. Brewer, notaire, au moment de l'adjudication, déposer 10 0/0 (sans intérêt) du prix d'achat avec

J. L. Onorato
Encanteur, 910 rue Gravier.

German-American Savings Bank & Trust Co., Curatrice, 622 rue du Canal.
Ivy G. Kittredge, avocat pour la Curatrice.
19 mars—19 26—av 2 9 16 20

# Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

## Résidence Désirable en Briques à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX.

No 88,509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 825 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane—MERCREDI, le 5 avril 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu lundi le 20 février 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A alors absent en congé, et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée je procéderai de vendre à la plus haute enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 44, borné par les rues St-Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Passage Orléans et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de cette lotte de terre dans le même îlet par Pilié et Depouilly, le 13 mars 1866, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme J. B. Labranche et als à Paul N. Rivera, exécuté pardevant Félix Grima, notaire, le 25me jour d'avril 1866, ledit lot de terre mesure, d'après ledit plan, dix huit pieds, six pouces et six lignes (18' 6" 6") de face à la rue Royale et le Passage de la Bourse, et quatre-vingt-sept pieds neuf pouces (87' 11") en profondeur, sur la ligne vers la rue Royale, le divisant du lot No cinq et du lot du fond No deux dudit plan, et sur une profondeur de quarante et un pieds, huit pouces (41' 8") sur la ligne vers le Passage de la Bourse, le divisant du lot No sept, de la dix pieds, un pouce et quatre lignes (10' 1" 4") sur une ligne parallèle à la rue St Pierre, s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de là sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces (22' 2") sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de là s'élargissant dix pieds un pouce et quatre lignes (10' 1" 4") sur une autre ligne parallèle à la rue St-Pierre, aussi le divisant du lot No sept, de là s'étendant à une autre profondeur de vingt-deux pieds un pouce (22' 1") sur une ligne le divisant du lot No onze dudit plan à la ligne du fond le divisant de la propriété du défunt Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond il mesure dix-huit pieds six pouces et quatre lignes (18' 6" 4"); ensemble avec l'usage d'une allée s'ouvrant rue Royale, et commune audit lot et aux lots Nos un, deux quatre et cinq sur ledit plan.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à trois étages ayant une boutique de forgeron au rez-de-chaussée et plusieurs chambres aux autres étages, lieux d'aisance etc., connue par le numéro municipal 629 rue St-Pierre.

Etant la même propriété laquelle a été acquise par (François) Joseph Bouchoux, de Charles Thiery, d'après un acte de vente exécuté pardevant Chas. T. Soeiat, notaire, le 30 décembre 1890, enrégistré en le Bureau des Transferts, en le livre 126 folio 330.

Conditions—Pour du comptant. Dix pour cent devant être payés à l'encanteur au moment de l'adjudication, et la balance au moment de la confirmation de ladite vente par e dit encanteur qui sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, les frais de tous certificats et les taxes de l'année 1911 devant être assumés et payés par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

LOUIS C. SPEAR, Encanteur.
Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.
5 mars—5 12 19 26—av 2 5

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

# Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

**No 94,212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans**

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

**Bureau 134 Rue Carondelet,**

## MARDI, 18 AVRIL 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, daté du 14 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, dans l'îlet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds, plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'îlet 92, sur un plan du sus-dit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansards contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et chambre de domestique, escalier dans le fond; le premier étage contient 7 chambres à coucher, chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinet pour vêtements, vestibule, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde, aussi une bâtisse dans le fond ayant buanderie, 4 autres chambres, hangar pour bois et charbon, 4 grandes serres avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté, et ont des promenades, jardins, passage, pelouse avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans ou un an, la portion du crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
18 mars—18 19 26—av 2 9 16 18

# Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## BeauTerrain Vacant

DANS LE

## Premier District

SUCCESSION DE JAMES TAYLOR ET DELIA ROSS, SON EPOUSE.

No 75,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordres de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue—

Une moitié d'intérêt indivis en et à un certain lot de terre dans l'îlet 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la vieille église et Chisnos Miles, comme il est énuméré en l'inventaire ci-décrit, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et de déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—av 2 9 11

# Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, consistant en meubles de salon, meubles de salle à manger, ustensiles de cuisine, ornements, pendules, stores, faïence, verrerie, machine à coudre, etc.

Succession de Sidney P. Harper, No 74,528—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 3 avril 1911, à 11 heures a. m., sur les lieux 3312 avenue Cleveland, entre la rue Rendon et l'avenue Hagan, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 16 mars 1911, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
22 mars—22 26 29—av 2 3

# Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

## Cottage Simple de Valeur du 7me District,

**2203 RUE SHORT,**

Encoignure de la rue Sycamore, avec Grand Terrain Attrayant.

Succession de Christian Wolff.

No 94,383—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 13 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté du 8 mars 1911, pour le compte de la succession de Christian Wolff, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Short, Sycamore, Neron et Fern, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur entre lignes parallèles de 122 pieds, 0 pouces et façade à la rue Sycamore.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple connu comme 2203 rue Short, les terrains sont hauts, avant des arbres fruitiers, etc., et près du Faro Palmer, la Place Panola et plusieurs maisons modernes et élégantes, et à un îlet de l'avenue Carrollton.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt par an, et garanti par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1911 et la facture de pavage qui sera assessée contre ladite propriété.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire; un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

F. Rivers Richardson, avocat.
12 mars—12 19 26—av 2 9 13

# E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange N.O. Belle 113. Nouvelle Orléans Lo

VENTES A L'ENCAN

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.—Dossier Nos 95,010 et 90,480, consolidés.

SUCCESSION DU

Dr J. H. MALONEY

ET DE SON EPOUSE

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession du Dr J. H. Maloney et de son épouse Mme Elizabeth C. Maloney, Dossiers Nos 95,010 et 90,480, consolidés, ledit ordre daté et signé du 6 mars 1911 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 11 avril 1911, les propriétés ci-après décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, coutumes et servitudes, ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation, lequel dit lot est une partie du lot original No 7 ci-après mentionné, et formant l'encoignure des dites rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un devis et certificat d'arpentage, dressé par Deney, ingénieur civil et voyer, daté du 12 décembre 1895, annexé et faisant partie d'un certain acte passé pardevant Edgar M. Cahn, notaire, daté du 31 décembre 1895, trente pieds de face à ladite rue Joséphine sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur ladite rue Annonciation. Laquel le dite propriété décrite, formant partie de trois certains lots de terre désignés par les numéros cinq, six et sept, laquelle a été acquise par le défunt Frank Lauer, de Alfred Sidell et autres, par acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 6 avril 1882, enregistrée en le Bureau des Transferts, livre 116, folio 177. Les améliorations portant les numéros municipaux 740-42 rue Joséphine et Nos 2108 à 2115 rue Annonciation, et consistant d'une rangée de maisons à un étage, le genre de placement qui rapporte de grand revenus.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 104, borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Lesdits deux lots sont désignés par les numéros 24 et 25 sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 30 janvier 1905 d'après lequel ces dits lots mesurent comme suit: le lot No 24 formant l'encoignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant une façade de quarante et un pieds, deux pouces à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent pieds à la rue Joséphine, avec une largeur dans le fond de quarante pieds onze pouces. Le lot No 25 est contigu au lot No 24 et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent pieds, ayant une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds huit pouces. Les améliorations consistent d'une bâtisse occupée par une épicerie et résidence portant les numéros municipaux 801-05 rue Joséphine, aussi la rangée de maisons connue comme Nos 807 à 815 rue Joséphine; ces deux morceaux de propriété seront vendus ensemble.

3. Un certain lot de terre situé, étant et s'étendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Hempart et Saratoga, lequel lot désigné par le No trois sur un plan de ce lot et autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de W. I. B. Massie et épouse, à Readon D. Gribble, passé le 9 juin 1859, pardevant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances sans exception ou réserve. Les améliorations portant les numéros municipaux 2023-31 rue Washington et consistent d'une maison double.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les vieux Nos 589 et 589 1/2 rue Annonciation, dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un devis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie est annexée à un acte de vente passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 7 juin 1888, et mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, une et demie ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Washington, contigu au lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Sixième, et quarante deux pieds sur la ligne du fond. Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages, chaque côté contenant environ dix grandes chambres, grande cour, la propriété portant les numéros municipaux 2825-29 rue Annonciation.

5. Un lot de terre et améliorations dans le Sixième District, dans l'îlet borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, désigné comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquel est déposée en l'étude de H. Maden, ancien notaire. Ledit lot mesurant trente pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No onze, le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent d'un très joli cottage double, portant les numéraux municipaux 721-23 rue Peniston.

6.—Deux lots de terre et Améliorations dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-André, Camp, Chestnut et Joséphine, mesurant chacun trente deux pieds et un sixième de ligne de face à la rue St André sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles désignés par les Nos vingt et vingt-et-un sur un plan par W. T. Thompson le 15 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Les améliorations portant les numéros municipaux 1218-20 rue St André et consistent d'une résidence double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 a vestibule, salon double, salle à manger, cinq ou six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, office, etc. Le côté No 1220 est tel que le No 1218, excepté qu'il y a un vestibule et que la connection d'eau et d'égout vient d'y être installée.

7. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 27, borné par les rues Poplar [maintenant Camp], Magasin, Joséphine et St-André, désigné par le No 25 sur un plan par A. Knell et C. Warner, le 4 mars 1848, déposé comme plan No 102 dans le livre des plans de Joseph B Marks, ancien notaire; ledit lot mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et sept lignes, et trente-et-un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond, et lequel lot est désigné par le même numéro sur un plan par Henry Moellhauser, daté du 22 juin 1844, en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire. Les améliorations consistent d'une maison double portant les numéros municipaux 2034-36 rue Camp.

8. Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Preston [ou Annonciation] et Tchoupitoulas, désigné par les Nos trois et quatre et mesurant chacun trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. TERRAINS VACANTS.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911, aussi les frais de tous certificats et les frais des actes de vente pardevant Charles A. Butler, notaire. Les ventes sujettes aux baux existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage des actes de vente. (Les dépôts ne devant pas porter d'intérêts). 10 0/0 du prix d'achat devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

J. L. Onorato.
ENCANTEUR ET AGENT DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, BUREAU, 910 RUE GRAVIER.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

# Ernest A. Carrère.

Annonce Judiciaire. Vente de Succession de Nouveau Cottage Double, Nos 2721-2723 rue Première, entre les rues Magnolia et Clara, l'îlet rue Philip. JEUDI, le 20 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Mme Pierce Mouchon. No 95,147 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 20 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 14 mars 1911, par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philip, Magnolia et Clara, ledit lot est désigné par le No Trois, sur un certificat d'arpentage dressé par W. D. Eam, député voyer, Septembre 1910, et mesure trente pieds, de face à la rue Première sur profondeur de quatre-vingt-onze pieds, huit pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par les Nos 2721-2723 rue Première et comprenant un cottage double neuf en bois, couvert en ardoises, avec allée, pavée de chaque côté, contenant 4 chambres, chambre à bain, gaz et connections d'eau, hangar, etc., de chaque côté. Loué $24 par mois. Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à condition de crédit représentée par billets à recevoir de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis en leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant si c'est placé entre les mains d'un avocat pour collection après leur maturité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour tous certificats. L'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 20

# Beau Terrain Vacant

DANS LE

## Premier District

SUCCESSION DE JOSEPH BROWN.

No 95,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, sera vendue:

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'îlet No 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la Vieille Eglise et Chisnos Miles, comme il est énuméré dans l'inventaire, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigible en l'année 1911, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

# E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Cinq terrains de valeur dans le Sixième District. Faisant face à la rue State et Annonciation; l'îlet Tchoupitoulas et Eleonore, près des chars, écoles, marchés, etc.

JEUDI, le 6 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée, Succession de C. Irwin Dunn, Dossier 93,068, daté et signé du 13 février 1911 et adressé à E. Randolph Gurley, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, terrain par terrain.

5 certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ancien faubourg Bloomingdale du dit District, dans l'îlet No 5, lequel est borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée), Annonciation (autrefois Preston) et State et la ligne le divisant de Bloomingdale du faubourg Hurtaville, désignés par les numéros 11, 12, 16, 17 et 19, et d'après un plan annexé à un acte de vente à J. R. Damonte, passé pardevant A. S Beck anciennement un notaire en cette ville le 10 août 1866; lesdits lots sont situés et mesurent comme suit:

Les lots 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 12 commence à un point 90 pieds du coin de la rue Annonciation et contigu au lot No 11 sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas. Les lots Nos 16 et 17 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 16 commence à un point 125 pieds du coin de la rue State et est contigu au lot No 17. Le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pie